

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 493

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 5

À l'alinéa 22, après la première occurrence du mot :

« communes »,

supprimer la fin de cet alinéa.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'en revenir au texte de l'Assemblée nationale.